Nouvelle loi sur la légitime défense en Italie : “C’est un marqueur de l’extrême droite”

30/03/2019 à 10h23

L’Italie glisse-t-elle vers une politique d’extrême droite décomplexée ? Ce mercredi, une nouvelle loi défendue par la Lega a été adoptée. Elle étend très fortement la notion de légitime défense, et risque de doper le commerce des armes. Et pour Jérôme Jamin, professeur de sciences politiques à l’ULG, il s’agit là d’un très bel exemple d’une loi qui est une conséquence directe d’un discours qui est foncièrement d’extrême droite.

L’Etat de droit est-il menacé en Italie ? « *Ce serait prématuré de le dire, tempère Jérôme Jamin. L’Italie est une démocratie forte, avec trois pouvoirs. Il ne suffit pas d’un exécutif dans les mains d’un homme d’extrême droite pour que les fondamentaux tremblent. En revanche, au niveau des symboles, le message de la Ligue et de Matteo Salvini est très clair. Et on peut clairement l’identifier comme étant d’extrême droite* ».

Pour en arriver à cette conclusion, le professeur de sciences politiques s’appuie sur l’idéologie d’extrême droite : « ***Qu’est-ce qu’elle dit ? Que ce qui compte c’est la nature, et pas la culture. Ce qui compte, c’est la force, l’aspect physique de la vie, l’impulsion. Réfléchir, c’est dangereux. Agir, c’est bien, et éventuellement violemment s’il faut se défendre face à un ennemi*** ». […]

« *Et je pèse mes mots. Dans l’idéologie d’extrême droite, on ne parle même plus de peuple, on parle de meute, comme une horde d’individus puissants, qui sont déterminés nature contre*

tout ce qui est culturel» affirme Jérôme Jamin.